

Orientation : chaque étudiant a le droit à l'erreur

C'est bien connu, l'orientation n'est pas une science exacte. Chaque année, de nombreux étudiants, débutants ou déjà avancés dans leur cursus, réalisent qu'ils n'ont pas choisi la bonne voie, que leurs études ne les intéressent pas, qu'ils préféreraient une autre filière... Bref, qu'ils ont fait une erreur d'aiguillage. Que faire dans ce cas ? Comment rebondir ? Comment éviter de gaspiller une, voire plusieurs années ?

Une règle de base : ne pas laisser la situation s'envenimer. Si l'on s'ennuie en cours, si l'on découvre que l'enseignement dispensé n'a pas grand-chose à voir avec ce qu'on en attendait, si l'on se sent « largué », il faut réagir vite. D'autant qu'il existe une multitude de passerelles qui permettent de se repositionner sans perdre son année. Dans la plupart des universités, il est en effet possible d'opter pour une autre filière, dès le second semestre, sans changer d'établissement. On peut ainsi passer d'une licence en droit ou sciences éco à une licence administration économique et sociale, ou débiter en lettres modernes et poursuivre en communication... Pour cela, il faut prendre contact avant la mi-décembre avec l'administration, étudier avec soin les pistes de « repositionnement », et soumettre son dossier. En fin de semestre, une commission ad hoc valide les demandes – ou les rejette. A l'université Toulouse-I-Capitole, quelque 75 étudiants de licence 1 ont ainsi pu changer de voie cette année.

Nombre d'universités ont aussi signé des conventions avec des établissements partenaires (autre université, IUT, école spécialisée...) pour permettre à leurs étudiants de changer de voie. A Toulouse-I, un étudiant en droit peut ainsi aller étudier en lettres, ou effectuer un parcours « condensé » en IUT, avant de passer un examen en fin d'année. Chaque année, une vingtaine d'étudiants toulousains sont dans ce cas. Mais toutes les reconversions ne sont pas possibles : « *Il faut qu'il existe une cohérence entre le cursus d'origine et la nouvelle filière*, précise Isabelle Llantia-Suard, directrice adjointe du service universitaire d'information et d'orientation (SUIO). *Les étudiants qui n'ont pas préparé leur réorientation ou qui ont décroché dès l'université ne sont pas admis.* »

Un nombre croissant d'établissements (IUT, écoles de management, de communication, voire d'ingénieurs) accueillent ainsi, entre janvier et mars, des étudiants qui se réorientent. Toutefois, dans bien des cas, ceux-ci doivent rattraper – parfois durant l'été – les cours manqués depuis septembre. Ces rentrées décalées permettent d'ailleurs à certaines institutions privées d'accroître sensiblement leurs effectifs. A noter aussi qu'il existe sur APB une procédure distincte pour les réorientations : elle permet de postuler directement à un cursus de BTS ou de DUT.

Ne pas « décrocher »

« *De plus en plus de bacheliers, après une première orientation ratée, arrêtent leurs études pendant trois ou quatre ans, puis les reprennent lorsqu'ils se sentent plus mûrs et plus sûrs de leur choix*, observe Virginie Mora, chercheuse au centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). *Le plus souvent, ils optent alors pour un cursus professionnalisant.* » Sur 170 000 « décrocheurs » de 2004, environ 25 % ont suivi ce type de parcours au cours des années suivantes. Mais les réorientations ne concernent pas seulement la première année de licence : même en master, il arrive que des étudiants demandent à changer de cap...

Si l'on s'arrête pour de bon en cours d'année, il est important de ne pas rester inactif. On peut par exemple occuper utilement son temps en prenant des cours de langue ou d'informatique, s'inscrire au Centre national d'enseignement à distance (CNED) en vue de préparer un concours... L'essentiel étant d'entretenir ses méninges... et de garder le moral. Tout, plutôt que le « décrochage ».

Et si, à la fin de ses études, diplôme en poche, on s'aperçoit qu'on a fait fausse route ? Pas de

panique : il sera toujours temps de faire un bilan de compétences et d'élaborer un nouveau projet professionnel – lequel passera peut-être par une période de reprise d'études. Mais entre la formation « traditionnelle », les cours du soir, les MOOC (cours en ligne gratuits, proposés par de nombreux établissements, en France et à l'étranger), ou encore la validation des acquis de l'expérience (VAE), les possibilités ne manquent pas pour se rétablir.

« De toute façon, une erreur de parcours n'a rien de grave, et ce n'est pas forcément du temps perdu, souligne Sylvie Mouchez, directrice du BIOP, le centre d'orientation scolaire et professionnelle de la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France. Une pause peut aussi être une bonne solution – et tant pis si elle est mal vécue par les parents. Il faut en profiter pour réfléchir sur soi-même : comment on apprend le mieux, quelles sont ses matières préférées, ses centres d'intérêt... Mais pour cela, mieux vaut se faire aider par un coach, car on manque de recul. Après tout, chacun a le droit de se tromper. »

•Jean-Claude Lewandow